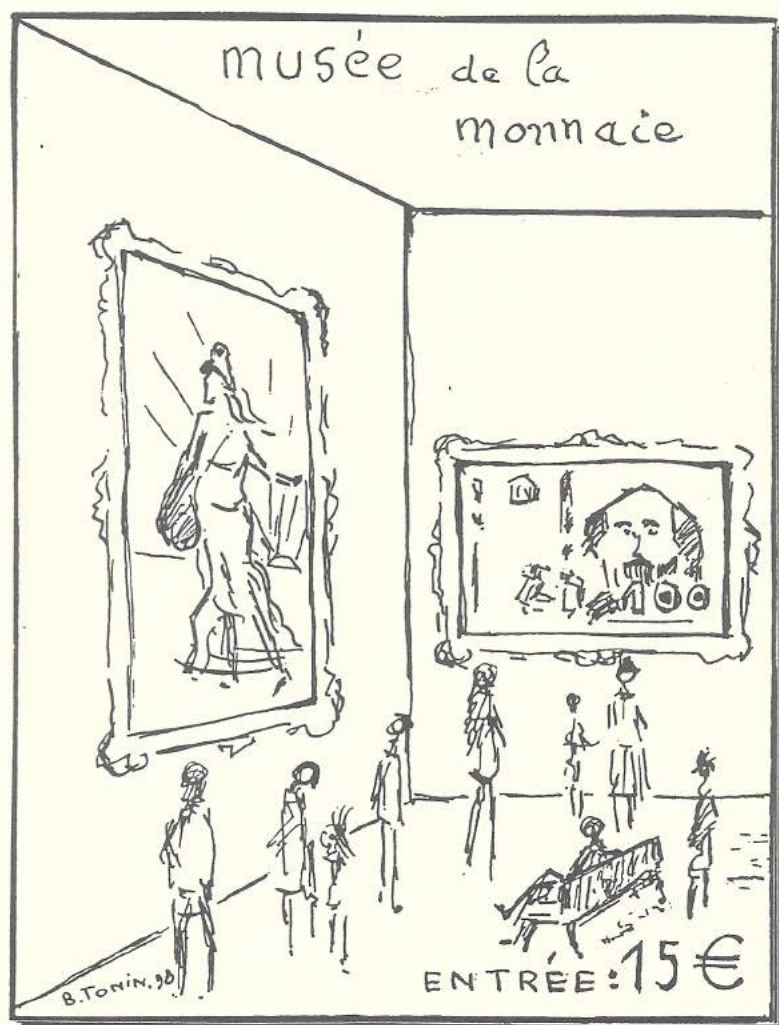


# JUMEAUVILLE



**bulletin municipal**

1998  
N° 4 bis

## Le mot du Maire

*Madame, Monsieur.*

*Quel bouleversement, à l'aube de l'an 2000, nous changeons de monnaie. La nouvelle parité Franc – Euro sera décidée le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et l'euro sera la monnaie unique en Europe début 2002. Nous allons devoir compter, échanger et négocier avec un référentiel différent. Sachons ensemble profiter de ce changement pour améliorer notre compétitivité et nos résultats.*

*De nouveau, une inondation devant la Mairie le vendredi 30 octobre 1998; nous ne cessons de demander le classement de certaines parcelles en zones inondables. Enfin Monsieur le Préfet accepte d'ouvrir une enquête d'utilité publique avant la prise en compte de ces situations qui perdurent depuis plus de 80 ans. Les efforts déployés depuis de longs mois, auprès des services départementaux et préfectoraux, ont attiré l'attention des responsables sur une situation qui n'a que trop duré.*

*La période des fêtes arrive à grands pas, chacun se prépare à sa manière pour Noël ou le Jour de l'An. Que ces préparatifs ne nous fassent pas oublier ceux qu'un geste ou un mot suffirait à reconforter, parfois ils sont à côté de nous, alors un petit effort et nous serons ensemble plus heureux.*

*Bonnes Fêtes de fin d'année*

*Pierre SEIGE*

*Vendredi 30 octobre 1998, une fois nouvelle le village est partiellement inondé.*

*Que fait-on ?*

*Que fait la Mairie?*

*Ce phénomène n'est pas exceptionnel en soi, la mémoire collective compte nombre de situations analogues.*

*La vallée du Ru de Senneville, longue de 10 km environ, rejoint la Seine sur sa rive gauche, à l'amont immédiat de la ville de Mantes. Orientée du sud-est au nord-ouest, elle draine un bassin versant de 70 km<sup>2</sup> environ.*

*Les principaux villages de cette région sont construits sur le versant gauche du bassin versant d'une surface de 54.2 km<sup>2</sup>, le long des lignes de sources (Guerville, Boinville en mantois, Goussonville, Jumeauville) .Le versant droit, d'une superficie de 17.2 km<sup>2</sup>, de pente plus abrupte, est encore très boisé. Contrairement à la vallée couverte majoritairement de bois, le plateau est dominé par l'activité agricole (essentiellement céréalière).*

*En dehors des carrières et des usines des Ciments français, à l'extrême limite, en bordure de Seine, aucune industrie importante n'y est implantée.*

*Nous avons donc affaire à un milieu rural légèrement influencé par la proximité de l'agglomération parisienne sous forme de rurbanisation (apparition de nouveaux lotissements de petite taille à la marge des villages d'habitat traditionnel).*

*Notre village constitue le thalweg du ru de Senneville qui, ordinairement, est sec, mais qui, en période de fonte des neiges, de pluies continues ou d'orages violents, se transforme en torrent, dégradant ainsi les terres et les habitations.*

*Suite aux crues séculaires de mai 1983, un syndicat d'étude est constitué réunissant toutes les communes du bassin.*

*Le ru de Senneville n'a un écoulement permanent que dans la traversée de Senneville. Il s'infiltrait autrefois à l'aval de ce village dans le bois des " fosses rouges ". Il rejoint à présent, le réseau d'assainissement desservant Guerville, au niveau de la départementale 158.*

*En amont il n'existe que lors d'événements pluvieux. Il est alors alimenté par des surverses de mares entre Marcq et Thoiry. Il suit un fossé dans lequel aboutissent des drains agricoles, jusqu'à l'amont d'Andelu où il est canalisé. Cette canalisation aboutit dans une mare. La surverse de celle-ci rejoint un collecteur dans le thalweg en direction de Jumeauville. L'eau s'infiltré avant d'atteindre le village.*

*A l'amont de ce hameau, il reçoit les eaux provenant d'Arnouville lès Mantes, Hargeville, Boinville en mantois et Goussonville.*

*Elles se composent d'eaux de ruissellements et d'effluents by-passés au niveau de onze déversoirs d'orages.*

*Il suit à l'aval de Canada le thalweg en direction de Senneville.*

*Le lit naturel du ru entre l'aval de Jumeauville et l'amont de Canada d'une part, entre l'aval de Canada et l'amont de Senneville d'autre part a été comblé par les exploitants agricoles.*

*L'on voit ainsi que, par temps pluvieux, la part des eaux de ruissellement présente dans le ru est loin d'être négligeable.*

*Un certain nombre de solutions se dégage. Les organismes d'état et départementaux : DDE, DDAF, CNRS, SAFEGE, SATESE, mènent des études et des projets de réalisations, que nous allons essayer de résumer.*

*Voici les orientations possibles :*

*Il semble que, consécutivement aux travaux réalisés par le SIAR Thoiry, l'écoulement des eaux de pluies et de ruissellement provenant de Thoiry, Marcq et Andelu ait notablement diminué.*

*La réhabilitation du ru de Senneville passe par le réaménagement de son thalweg. Actuellement de nombreuses sources rejoignent le réseau unitaire. Celles-ci pourraient être déconnectées, alimentant ainsi de nouveau le ru de Senneville.*

*L'existence d'un fossé entre la sortie de Jumeauville et Senneville permettrait de limiter les problèmes d'inondations des parcelles agricoles, qui s'observent aujourd'hui par temps de pluie. Les zones naturelles d'expansion de crue pouvant être favorisées dans les parcelles boisées. Cette création concerne un linéaire de 5 Km environ.*

*Actuellement Jumeauville est en réseau unitaire, ce qui peut poser des problèmes d'inondations du village par temps de fortes pluies. Dans l'hypothèse d'une mise en réseau séparatif partiel de la commune, le ru de Senneville peut servir d'exutoire naturel. Pour cela, trois scénarii de réhabilitation peuvent être envisagés :*

- Recréer le fossé, quand il n'existe plus, depuis la sortie de Jumeauville jusqu'à l'entrée du bois de Mézerolles, soit 3 km environ.*
- Les parcelles agricoles, situées entre Jumeauville et Canada, de mauvais rendement, seraient négociées avec les agriculteurs, afin de les utiliser comme zone naturelle d'expansion de crues.*

agriculteurs, afin de les utiliser comme zone naturelle d'expansion de crues.

- Construire un bassin d'orages en amont de la ferme du Logis, ainsi qu'un fossé de rétention, qui protégeraient la commune du phénomène de ravinement et des inondations, qui surviennent actuellement par la rubeille.
- Procéder à la pose d'un collecteur d'eaux pluviales, dans la rue principale, entre la mare du Clos de Pierre, située à l'amont de la commune et à l'aval en direction d'Epône, en raccordant sur cette tuyauterie :
  - Les eaux du SIAR Thoiry.
  - La mare du Clos de Pierre.
  - Le bassin de retenue au bas du Clos des Vergers.
  - La fontaine.
  - Le lavoir.

Actuellement, toutes ces solutions sont étudiées dans le cadre du Sivom d'Arnouville lès Mantes, en concertation avec le SIAR Thoiry, le District Urbain de Mantes et le Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique du bassin versant du Ru de Senneville.

Le Sivom est responsable de notre assainissement depuis 1997. Nous sommes sur le point de choisir la solution technologique la plus efficace et la moins onéreuse, de définir les moyens et les aides financières. Une décision sera prise avant mars 1999 et les travaux débiteront rapidement.

Pour les propriétaires concernés par les dégradations, le temps est long, mais le coût de la solution finale est élevé et il est nécessaire de s'associer en vue d'un financement.

Nous venons de recevoir de Monsieur le Préfet des Yvelines un courrier par lequel il nous informe de l'ouverture d'une enquête publique avant classement en zones inondables de certaines parcelles. C'est un progrès, que notre village soit enfin reconnu partiellement inondable. Les démarches du Conseil Municipal commencent à porter leurs fruits.

**Alors encore quelques mois de patience !**

Pierre SEIGE

Président  
du Syndicat intercommunal pour  
l'aménagement du bassin versant du  
ru de senneville

# **L'euro fait la force**

## **L'euro c'est quoi au juste ?**

*C'est la monnaie que la France et ses partenaires de l'Union européenne ont décidé d'avoir en commun : l'euro va devenir notre monnaie.*

## **L'euro va-t-il remplacer le franc ?**

*Oui. Il remplacera les monnaies nationales des pays qui adopteront l'euro. Ainsi les Européens auront la même monnaie.*

## **Combien de francs l'euro vaudra-t-il ?**

*Sa valeur sera fixée de façon définitive le 1<sup>er</sup> janvier 1999.*

*Le Conseil des ministres européens de l'économie et des finances décidera alors combien l'euro vaudra de francs français, de marks et d'autres monnaies européennes.*

*Aujourd'hui, l'euro vaudrait 6.55807 francs.*

## **Et la petite monnaie ?**

*Il y aura des centimes d'euro, dénommés officiellement "cents", mais que l'on pourra appeler centimes.*

## **Comment vont se présenter les billets et les pièces ?**

*Il y aura :*

- 7 billets de 5, 10, 20, 50, 100, 200 et 500 euros ;*
- 8 pièces de 1, 2, 5, 10, 20, 50 cents et de 1 et 2 euros.*

*Les pièces auront une face commune à l'ensemble de l'Union européenne et une face nationale. En France, par exemple, la face nationale portera la mention " RF " : République française.*

*Ces pièces et ces billets seront utilisables dans tous les pays ayant adopté l'euro.*

*Les billets et les pièces seront suffisamment différenciés pour être facilement reconnaissables, grâce notamment aux tailles et aux couleurs pour les billets et aux matériaux pour les pièces.*

### **Que se passera-t-il dans les départements et territoires d'Outre-mer ?**

*Dans les départements français d'Outre-mer, à Saint-Pierre et Miquelon et à Mayotte, l'euro sera introduit de la même façon qu'en métropole.*

*Dans les territoires français d'Outre-mer, le franc Pacifique continuera à être utilisé.*

*A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1999, sa parité sera fixe par rapport à l'euro comme elle l'est aujourd'hui par rapport au franc français.*

### **L'euro, c'est quand ?**

*Le passage à l'euro se fera à deux dates essentielles :*

***Le 1<sup>er</sup> janvier 1999, l'euro deviendra la monnaie unique européenne.***

*Les pièces et les billets en euros seront mis en circulation trois ans plus tard. Ces trois ans sont nécessaires pour fabriquer les billets et les pièces et modifier le système informatique des banques et des entreprises. Chacun s'adaptera progressivement à l'euro en fonction de ses besoins :*

- *les marchés monétaire et financier (la Bourse) passeront à l'euro le 1<sup>er</sup> janvier 1999 ;*
- *chaque entreprise pourra utiliser l'euro, au rythme qu'elle choisira, entre 1999 et 2002 ;*
- *enfin, pour chacun, cette période de trois ans permettra de se préparer à l'utilisation de l'euro. Tout en utilisant nos francs, nous nous habituerons peu à peu à voir, à entendre des chiffres en euros. Les magasins pratiqueront de plus en plus le double affichage des prix. Quand les pièces et les billets arriveront, nous serons déjà familiarisés avec l'euro.*

*36 mois pour fabriquer :*

- *2.5 milliards de billets, soit 2.6 millions de billets par jour.*
- *7,6 milliards de pièces, soit plus de 7 millions de pièces par jour.*

***Le 1<sup>er</sup> janvier 2002, les pièces et les billets en euros seront mis en circulation.***

*Dès cette date, tous les prix, dans les magasins, dans les documents officiels, dans les banques et les administrations seront en euros. Les salaires, les pensions et les loyers aussi.*

*Les revenus seront versés en euros. Les pièces et les billets en euros se substitueront rapidement aux pièces et aux billets en francs. Nous pourrions toutefois continuer à payer avec les pièces et les billets en francs pendant quelques semaines (2 ou 4). Après cette date, le franc sera totalement remplacé par l'euro dans nos porte-monnaie. S'il nous reste des billets en francs, nous aurons encore dix ans pour les échanger gratuitement contre des euros aux guichets de la Banque de France.*

## **L'euro, en pratique**

### **Comment va-t-on convertir les prix en euros ?**

*Tous les prix en francs seront divisés par le taux fixé le 1<sup>er</sup> janvier 1999.*

*Comme le résultat ne tombera pas forcément juste, il y aura une règle d'arrondi officielle qui s'imposera à tous, aux banques, aux entreprises, aux commerces.*

### **Pourquoi pas un taux de conversion rond ?**

*Le taux retenu sera fondé sur des critères économiques et sur les cours respectifs des monnaies nationales, ce qui ne rend pas nécessairement possible l'adoption d'un taux rond pour chacun des pays.*

### **Et si je veux retrouver l'équivalent en francs d'un prix affiché en euros ?**

*On pourra le faire sans calcul compliqué. Des calculettes permettront d'obtenir rapidement la conversion d'euros en francs ou de francs en euros.*

### **Pourrai-je vérifier que les prix n'augmentent pas lors de leur conversion en euros ?**

*Oui bien sûr, on comparera les prix comme on le fait aujourd'hui entre les marques et entre les points de vente. Et puis, entre 1999 et 2002, de plus en plus de magasins afficheront les prix à la fois en francs et en euros.*

*Pendant cette période, nous pourrions connaître le prix en euros des produits que nous achetons fréquemment (pain, lait, essence, carte de transport,...) et ainsi apprécier plus facilement le prix des autres produits.*

### **Est-ce que les salaires, les rentes, les retraites, les revenus de l'épargne vont changer ?**

*Non, Tous les contrats seront maintenus. Tous les revenus seront convertis au taux officiel.*



*Exemples (avec l'hypothèse d'un euro à 6.60 francs)*

*Salaire = 7150 francs = 1083.33 euros*

*Loyer = 1787.50 francs = 270.83 euros*

*En euros comme en francs, ce loyer représente toujours le quart du salaire.*

### **Mon argent aura donc toujours la même valeur ?**

*Oui. Les revenus et les dépenses étant convertis au même taux, le passage à l'euro ne modifiera pas mon pouvoir d'achat. Mon épargne gardera la même valeur.*

*Qui veillera à la stabilité des prix, lorsque l'euro sera la monnaie unique européenne ?*

*C'est la banque centrale européenne, avec les banques nationales dont la Banque de France, qui veillera à la stabilité des prix.*

### **Comment cela va-t-il se passer pour mes opérations bancaires ?**

*Chacun pourra, dès 1999, s'il le souhaite, ouvrir un compte courant en euros auprès des banques qui offriront un tel service. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002, tous les comptes seront convertis en euros. Avec les cartes bancaires on pourra retirer des euros au distributeur automatique et effectuer des paiements en euros.*

*Pour payer par chèque, il faudra remplacer notre chéquier en francs par un chéquier en euros.*

### **L'euro, avec qui ?**

*Tous les pays de l'Union européenne ont vocation à adopter l'euro.*

*Ils y accéderont progressivement en fonction de l'état de préparation de leur économie. Car adopter l'euro, c'est un peu comme vivre sous le même toit : il faut satisfaire à des règles de vies communes. Les onze pays qui feront partie du premier train de la zone euro sont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal.*

### **Quand et par qui ont été choisis les pays participants à l'euro ?**

*Au cours du sommet européen de Bruxelles, le 2 mai 1998, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Union européenne, ont sélectionné les pays qui feront partie de la zone euro, en fonction du respect des critères de convergence. Bien sûr, les pays non retenus peuvent rejoindre les premiers dès qu'ils seront prêts ou qu'ils le souhaiteront, l'année suivante ou plus tard. En attendant, ils devront maintenir la stabilité de leur monnaie par rapport à l'euro.*

## **Quelles conditions les pays européens se sont-ils fixés pour entrer dans l'euro ?**

Pour adopter l'euro, il faut :

- une hausse limitée du coût de la vie,
- une monnaie stable,
- des taux d'intérêt modérés,
- des finances publiques saines.

C'est ce que l'on appelle les "critères de convergence".

Les pays européens sont parvenus au cours des dernières années à une remarquable convergence de leur taux d'inflation et des taux d'intérêt. Les déficits publics ont partout été nettement réduits. Cette convergence va permettre de réaliser l'euro comme prévu au 1<sup>er</sup> janvier 1999 et avec un grand nombre de pays (onze pays sur les quinze que compte l'Union européenne).

## **L'euro, ça nous apporte quoi ?**

Depuis 50 ans, la construction européenne nous a apporté la paix et a largement favorisé notre activité économique.

L'Europe a avancé par étapes successives, depuis la mise en commun du charbon et de l'acier (1951) jusqu'à la mise en œuvre du marché unique (1993). Il nous appartient d'achever l'édifice. Les monnaies européennes peuvent encore fluctuer entre elles de façon considérable, ce qui peut nuire aux échanges et à l'emploi. L'euro permettra que le marché unique existe vraiment, donnant accès sans restriction à un marché de plus de 300 millions de personnes.

## **Une Europe plus dynamique**

La première amélioration concrète concernera ceux qui vivent et travaillent à proximité des frontières ou ceux qui voyagent régulièrement en Europe : disparition des problèmes de change, et au passage des commissions de change. Ce qui est clair au niveau des personnes le sera encore plus pour les entreprises : il y aura dynamisation des échanges.

## **Une Europe plus forte**

L'euro sera, avec le dollar, l'une des deux principales monnaies internationales.

Il affirmera l'identité européenne de manière concrète et quotidienne.

L'euro, c'est le retour de l'Europe comme acteur majeur de la scène internationale.

## CALENDRIER DE L ' AVENT

*Lorsque Saint Eloi a bien froid  
Quatre mois dure le grand froid .*

*A la Sainte Viviane  
Prends bien ta tisane .  
Quand Saint Xavier a les pieds gelés  
C 'est qu ' il a oublié son bonnet .*

*Pour Sainte Barbe  
L ' âne se fait la barbe .*

*A la Saint Gérard  
Le canard fait son lard .*

*Neige de Saint Nicolas  
Donne froid pour trois mois .  
Quand Saint Ambroise tu vois neiger ,  
De dix- huit jours de froid , danger .*

*Notre Dame de l ' Avent  
Pluie et vent ,  
Tire ton bonnet jusqu ' aux dents .*

*Pluie à la Saint Pierre  
Le printemps montre son derrière .  
Quand Saint Romaric sort son cric  
C 'est pour mettre à ses chausses des piques .  
Quand Saint Daniel prépare du caramel  
C 'est pour se régaler à la Saint Gaël .*

*A Sainte Constance  
Plein hiver en France .*

*A la Sainte Luce  
Le jour croît d 'un saut de puce .*

*Si le soleil luit à la Sainte Odile  
Bon vivre fera à Jumeauville .*

*Si l' hiver arrive à la Sainte Ninon  
Rester au lit , ne dis pas non .  
Arrivés à la Sainte Alice  
De jours , il n ' en reste plus que dix.  
Qui se réjouit à la Saint Gaël  
A bien réussi à la Saint Daniel .  
A la Saint Gatien , gens de bien  
De ta santé prend bien soin  
De peur que la Saint Urbain  
Ne te coupe tes moyens .  
Si frimas vient à la Saint Abraham  
Avec ta femme ranime la flamme .*

*A la fête Saint Thomas  
Les jours , tombés au plus bas  
Vont demain grandir d ' un pas .  
L ' hiver n ' est bon que pour les choux  
Et pour faire gagner la toux .*

*A la Saint Armand , hiver gourmand  
Mange le printemps  
Prépare de bon matin , à la Sainte Adèle  
Pour nos Anciens , le colis de Noël.*

*Quand Noël tombe un jeudi  
Charrettes et boeufs tu peux vendre.  
Mais s ' il tombe un vendredi ,  
Le blé roule par les cendres .*

*F . Massy*

*point de départ:  
Les dictons de la pluie et du beau temps  
de Jacques Cellard et Gilbert Dubois*

**INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES**  
Dernière permanence le jeudi 31/12/98 matin

**PERMANENCES MAIRIE**  
La Mairie sera fermée les 26 et 29 décembre  
et le 02 janvier 1999

**NOEL DE L'ECOLE**  
Il aura lieu le 19 décembre après-midi

**COLIS DE NOEL DES ANCIENS**  
La distribution se fera à partir de 13h30  
le 24 décembre

**VOEUX DU MAIRE**  
Le samedi 9 janvier 1999 à 11h45

EDITEUR :	Mairie de Jumeauville
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :	P. SEIGE, Maire
COMITE DE REDACTION :	C. AUDRAIN, M. LECOQ, F. MASSY, B. TONIN
DESSINS:	Mairie de Jumeauville
IMPRIMERIE :	250 ex.
TIRAGE :	
DECEMBRE 1998	